

Syllabus de formation

Préparateur Catégorie B

1. Informations concernant la formation

Intitulé : Expéditions de marchandises dangereuses UN3373 et glace carbonique

Type de formation : Apprentissage en classe et apprentissage pratique

Responsable de formation : Monsieur Niels Dupont

Contact : niels.dupont@unige.ch / +41 22 379 82 96

Formateur : Yves Kirschmann / AD-Air Consulting Sàrl

Contact : info@ad-air.ch

Durée : 4h

Pauses : Une pause de 15 minutes

2. Description de la formation

La formation sur le transport de marchandises dangereuses est conçue pour fournir aux participantes et participants les connaissances et les compétences nécessaires pour préparer des colis de marchandises dangereuses conformément à la réglementation IATA. Elle vise à sensibiliser aux risques associés au transport de ces marchandises et à fournir les outils nécessaires pour prévenir les accidents et les incidents.

La formation est structurée en différentes parties qui couvrent les aspects clés du transport de marchandises dangereuses.

Chaque partie combine des présentations théoriques, des discussions interactives, des études de cas pratiques et des exercices de mise en situation pour permettre d'acquérir une compréhension approfondie des sujets abordés. Des exemples concrets tirés de situations réelles sont utilisés pour illustrer les bonnes pratiques et les erreurs courantes à éviter.

La formation est dispensée par un formateur expérimenté et qualifié dans le domaine du transport de marchandises dangereuses. Il fournit des informations à jour sur les réglementations en vigueur et partage son expertise pratique pour aider les participantes et participants à appliquer les connaissances acquises dans leur propre contexte professionnel.

À la fin de la formation, les participantes et participants devront être en mesure de comprendre et d'appliquer les réglementations relatives au transport de marchandises dangereuses, d'identifier les risques associés à ces marchandises, de prendre des mesures de prévention appropriées, de gérer les situations d'urgence de manière efficace et de contribuer à la sécurité et à la protection de l'environnement dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

3. Apprentissages visés

La formation sur le transport de marchandises dangereuses vise à l'acquisition entre autres des compétences et des connaissances suivantes :

Connaissance de la réglementation : Comprendre la réglementation applicable au transport de marchandises dangereuses par avion, et être capable d'interpréter et d'appliquer cette réglementation de manière adéquate.

Emballage : Connaître les exigences relatives à l'emballage des marchandises dangereuses, y compris les types d'emballages appropriés.

En acquérant ces apprentissages, les participantes et participants seront en mesure de préparer des expéditions de marchandises dangereuses de manière sécurisée et conforme à la réglementation IATA, tout en minimisant les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.

4. Programme de formation

- 1 : Les notions de base
- 2 : Les responsabilités
- 3 : La classification
- 4 : Les matières infectieuses
- 5 : La glace carbonique
- 6 : Les données réglementaires
- 7 : Les emballages
- 8 : Le conditionnement
- 9 : Le marquage et étiquetage
- 10 : Les consignes d'intervention d'urgence

5. Modalités d'évaluation

Un examen de type QCM clôturera la formation.

Un total d'au moins 80% de bonnes réponses est requis pour l'obtention du certificat.

6. Règles de fonctionnement de la formation

Inscription : Les participantes et participants peuvent s'inscrire eux même à la formation, ou peuvent être inscrits par leur hiérarchie.

Prérequis pour la formation : Aucun. Une expérience minimale dans la préparation de colis de marchandises ou une connaissance de base d'une autre réglementation applicable (ADR, RID, IMDG) serait un plus.

Présence et ponctualité : Les participantes et participants sont tenus d'assister à tous les modules de formation et d'être ponctuels. Les absences non justifiées peuvent entraîner l'annulation de la participation à la formation ou une perte de certification.

Participation active : Les participantes et participants sont encouragés à participer activement à la formation en posant des questions, en engageant des discussions et en partageant leurs expériences pertinentes. Cela favorise l'échange de connaissances et permet une meilleure compréhension des concepts.

Matériel pédagogique : Les participantes et participants reçoivent des supports pédagogiques.

Évaluations et examens : Des évaluations périodiques seront effectuées tout au long de la formation pour mesurer la compréhension des participantes et participants et vérifier leur acquisition des connaissances. Un examen final est prévu pour évaluer la réussite globale de la formation.